

**M. Danforth:** Monsieur l'Orateur, notre équipe de recherche fait des merveilles. Elle a pu nous prouver que la situation est bien pire que nous ne l'imaginions. Je suis enchanté de l'apprendre, même si je sympathise avec les propriétaires de résidences du pays.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le personnel du ministre lui dit la même chose.

**M. Danforth:** Il est temps que nous ayons au Canada un gouvernement qui établisse une politique. Les ministériels parlent de quelque chose de nouveau, d'encourageant, d'un défi, mais si le gouvernement proposait une seule nouvelle politique au Parlement, ce serait bien sa première. Ils ont parlé de leurs réalisations; ils ont eu l'occasion d'y donner suite et n'ont pas su la saisir.

Monsieur l'Orateur, il s'agit ici des problèmes de la population canadienne. On peut rire du côté ministériel, mais la question est très sérieuse pour les citoyens du pays. Que des jeunes soient obligés de différer leur mariage parce qu'ils ne trouvent pas de logement, que des gens n'aient pas les moyens de s'acheter une maison bien qu'ils gagnent \$6,000 par an, est une tragédie pour le Canada. Il est criminel que des titulaires de pension de vieillesse ne puissent trouver un logement à un prix abordable parce qu'il n'existe pas de logements à prix modique.

En terminant, monsieur l'Orateur, nous aimons être fiers de notre pays et fiers de la façon dont les Canadiens sont traités. Nous devrions pouvoir ressentir une telle fierté, mais il n'y a pas un seul député à la Chambre qui puisse être fier de notre politique actuelle en matière de logement. Cette politique est criminelle, elle est tragique, elle ne répond pas aux besoins de la population et, le plus triste, c'est que la situation se détériore de mois en mois. Chaque année nous produisons moins d'unités que le minimum requis tandis que le coût et les taux d'intérêts augmentent. Monsieur l'orateur, la situation est tragique, elle continue de s'aggraver et, à mon avis, nous regretterons tous amèrement le jour où le gouvernement actuel a mis en application ce qu'il considère comme sa politique en matière de logement.

**M. Ian Watson (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, dans les quelques minutes qui nous restent, j'exhorte le ministre d'État aux Affaires urbaines (M. Basford) à assumer à ce nouveau titre, le rôle d'activiste qu'il a si bien joué dans ses autres fonctions.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** J'espère qu'il fera mieux que dans le cas du prix des médicaments.

**M. Watson:** Je l'exhorte donc, monsieur l'Orateur, dans ce rôle d'activiste, à amener la SCHL non pas à servir de prêteuse passive comme elle semble l'avoir fait dans le cas du Québec, mais à se servir de sa puissance pour imposer aux municipalités les réformes qui me semblent essentielles à la protection de nos contribuables municipaux.

Dans ma circonscription, la population augmente. Elle est la deuxième plus importante dans la province de Québec, comptant 131,000 personnes, ce qui a réclamé ces

quelques dernières années une énorme expansion de l'habitation. Bien que cette expansion se soit surtout produite le long de la rive sud du Saint-Laurent en face de Montréal et autour de La Prairie, elle est attribuable aux prêts directs de la SCHL et des garanties prévues en vertu de la loi nationale sur l'habitation et plus récemment à la construction sous l'égide de la SCHL de maisons à prix modique et raisonnable, mais cette contribution fédérale n'a pas apporté d'amélioration visible dans la planification locale ou dans le nombre des espaces affectés à des ceintures de verdure, à des terrains de jeux ou à des parcs. En ce qui concerne le financement par les municipalités, monsieur l'Orateur, celles-ci dans la plupart des cas ont subi de désastreux revers financiers avec le résultat que dans une ou deux localités que je représente, les taxes sur une maison de \$12,000 ou \$14,000 s'établissent à \$800 ou \$900 par an.

Il arrive maintenant qu'en raison de l'état chaotique et excessif des finances municipales, les habitations économiques et auto-financées qui, autrefois, étaient à la portée de la plupart des bourses, échappent aux personnes mêmes qu'elles devaient aider. La principale cause de ce marasme des finances municipales est la pratique, encore tolérée par le ministère des affaires municipales du Québec, selon laquelle les municipalités peuvent ne pas inclure dans le prix des lots urbains tous les coûts municipaux pertinents. Je ne veux pas seulement parler des rues, des trottoirs, des conduites d'eau et d'égout, mais également des services d'éclairage, de police, d'incendie, de récréation et d'administration. Presque partout en Amérique du Nord et dans l'Ontario, sauf erreur, on pratique l'inclusion de tous les frais dans celui du logement. Tous ces services, réels ou prévus, sont compris dans le coût du terrain. Le terrain coûte davantage au départ si la SCHL avance les fonds, mais ce coût est réparti sur toute la durée du prêt et les contribuables municipaux ne voient pas augmenter leurs impôts pour faire les frais, dans une grande mesure imprévus, de chaque nouveau lotissement.

Le ministre a dit aujourd'hui qu'il compte apporter bientôt des modifications à la loi nationale sur l'habitation. Je dirai cependant, monsieur l'Orateur, que ces changements ne profiteront pas à ceux auxquels ils sont destinés, les contribuables municipaux traditionnellement harassés, sauf si, dans ma province, tout au moins, les prêts de la SCHL et les garanties en vertu de la loi nationale sur l'habitation sont assortis de la condition d'un financement municipal intelligent des nouveaux lotissements. Cela doit comprendre la capitalisation de tous les frais inhérents aux nouveaux lotissements.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre, je vous prie. C'est mon devoir d'informer la Chambre que les délibérations relatives à la motion dont elle était saisie sont terminées, conformément aux dispositions de l'article 58(11) du Règlement. Par conséquent, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi.

(A 5 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)